

CHAUFFAGE INFO

Le magazine du secteur du chauffage

TRIMESTRIEL D'INFORMAZOUT • 3^{ÈME} TRIMESTRE 2005

N°131



Nouveauté : label de qualité ExpertMazout

Une garantie pour le consommateur
Des avantages pour le technicien

02
ACTUALITÉ

- La nouvelle norme NBN B61-002 arrive
- Peau neuve pour le site internet du mazout

03
R&D

- Nouvelle technique de rénovation de cheminées

06
MEMBRES

- Nouveautés sur le marché

07
FAQ

- Le dépannage d'une installation

08
NEWS

- Formations, Agenda, ...

EXTRA

Calendrier des formations 2006

Training Center Cedicol

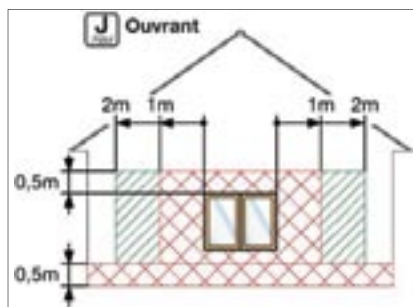
Bientôt une nouvelle norme pour l'installateur :

la NBN B61-002

Contrairement aux installations de plus de 70kW qui relèvent de la norme NBN B61-001, les installations de moins de 70 kW ne disposaient pas encore d'une norme spécifique.

Fruit d'une collaboration entre l'IBN (Institut Belge de Normalisation) et le CSTC (Centre Scientifique et

Technique de la Construction), la norme NBN B61-002 comblera bientôt cette lacune. Sa publication est prévue pour fin 2005.



Selon cette nouvelle norme, la section minimale d'amenée d'air comburant des chaudières de chauffage central à circuit de combustion non étanche est de 3 cm²/kW (puissance nominale totale installée), avec une section minimale de 50 cm². L'endroit des débouchés de conduit d'évacuation des chaudières à ventouses au mazout est également défini, et ce en fonction de la distance des ouvrants. Ces distances minimales doivent être déterminées par calcul de sorte que le facteur de dilution 'f' ne dépasse pas une valeur critique. Pour faciliter la compréhension, des schémas informatifs (voir illustration) seront mis à disposition des installateurs.

Cedicol communiquera des informations complémentaires sur cette norme durant la formation de renouvellement 'technicien brûleur'.

Nouveaux brûleurs et chaudières (units) :

déclaration de conformité obligatoire

Conformément à l'arrêté royal du 8 janvier 2004 réglementant les niveaux des émissions des oxydes d'azote (NOx) et du monoxyde de carbone (CO) pour les chaudières de chauffage central et les brûleurs, d'application depuis le 1er février, les installateurs ne peuvent plus vendre que des brûleurs ou des chaudières (units) respectant les règles suivantes :

- pour les puissances inférieures à 70kW, les émissions de CO ne peuvent dépasser 110 mg/kWh et celles de NOx 120 mg/kWh
- pour les puissances comprises entre 70 et 400 kW, les émissions de NOx ne peuvent dépasser 185 mg/kWh.

Comment savoir si le matériel est conforme à cette législation ?

Tout simplement en vérifiant sur le site www.informazout.be (rubrique Optimaz) ou en consultant le document appelé 'déclaration de conformité' qui doit accompagner tout appareil de chauffage.



Peau neuve pour www.informazout.be et www.cedicol.be !

Remaniement complet pour le site internet commun d'Informazout et de Cedicol : la nature et le niveau technique des informations ont été adaptés ! La présentation a été allégée, de sorte que la navigation sera encore plus facile. Le site a été structuré en 4 modules spécifiques à chaque groupe-cible :

- les professionnels du chauffage (installateurs, techniciens, constructeurs et importateurs de matériel de chauffage) ;
- les professionnels de la construction (architectes, entrepreneurs) ;
- les consommateurs ;
- les médias.

Les professionnels du chauffage seront certainement intéressés par les nouveaux modules sur le Training Center, le label Optimaz, et le nouveau concept ExpertMazout (voir dossier dans ce numéro). Les professionnels de la construction pourront consulter et télécharger le nouveau cahier des charges, tandis que les distributeurs de mazout disposeront d'un espace uniquement accessible via mot de passe. Les consommateurs, quant à eux, trouveront les prix maximum des différents mazouts et un module de recherche amélioré des coordonnées de professionnels.



Envie d'en savoir plus ? www.informazout.be et www.cedicol.be n'attendent que votre visite !

Nouveau procédé de rénovation des conduits de fumée

Un nouveau système de rénovation de cheminée vient d'être mis au point. Basé sur le principe de la chaussette, une technique utilisée depuis des années pour reconditionner des conduits d'évacuation, ce procédé est désormais applicable aux conduits de fumée.

Le nouveau procédé repose sur l'introduction, dans la cheminée, d'un tube en matériau composite. Réalisé en résines chimiques thermodurcissables, ce tube est souple et flexible dans son état initial et se rigidifie lors du placement après contact avec une source de chaleur. Ce qui offre un avantage considérable lors de la rénovation de cheminées tortueuses étant donné qu'il n'est plus nécessaire de réaliser des travaux de maçonnerie.

En injectant de la vapeur basse pression, le tube se gonfle, prend la forme du conduit dans lequel il a été inséré et adhère parfaitement aux parois sans en réduire la section puisque son épaisseur n'est que de 2 mm. Ensuite, les résines se cristallisent et durcissent pour former un conduit idéal de façon sûre et rapide. Le matériau utilisé pour le tube présente en effet une excellente résistance à la corrosion et à la chaleur ainsi qu'une conductibilité thermique très réduite.

Étanchéité, résistance thermique,...

Une fois cristallisé, ce procédé rend la cheminée homogène, lisse et sans jonctions. Le



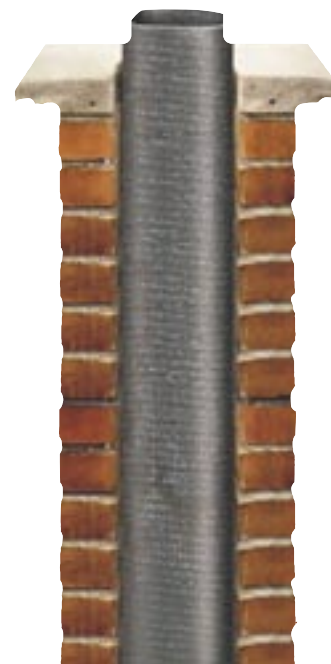
Le tube introduit dans la cheminée se compose d'une couche composite intérieure et d'un textile de protection extérieur.

matériel est parfaitement résistant à l'eau de condensation. Ce système garantit également une étanchéité et une herméticité parfaites, ce qui permet d'éviter les infiltrations des produits de combustion dans le bâtiment ou encore la formation de tâches de condensation sur les murs.

De par sa haute résistance thermique, le système de gainage améliore l'isolation et, dans la plupart des cas, influence positivement le tirage thermique dans la cheminée.

Signalons aussi que dans les cas de figure où le diamètre nécessaire au bon fonctionnement est inférieur à la section de la cheminée à tuber, le nouveau produit offre l'avantage d'être auto-portant et très léger. Le système de gainage peut s'appliquer à tout type de canal (carré, rectangulaire, ovale,...) ainsi qu'à tout genre de matériau (briques, acier, ciment,...). Il représente en outre une so-

lution idéale pour récupérer des conduits de fumée en béton-amiante sans devoir procéder à l'évacuation de l'amiante.



Ce nouveau produit est distribué par la société Mampaey. Pour plus d'informations, contactez le 03/230.71.06 ou surfez sur www.mampaey.be

Caractéristiques techniques	
Température des fumées	maximum 200°C continu
Résistance à la corrosion	illimitée
Diamètres disponibles	80-500 mm
Longueur maximum	60 m
Conductibilité thermique	0,4 W/m.K
Combustibles à utiliser	mazout et autres combustibles fossiles

Nouveau : Le secteur du mazout recommande ses experts !

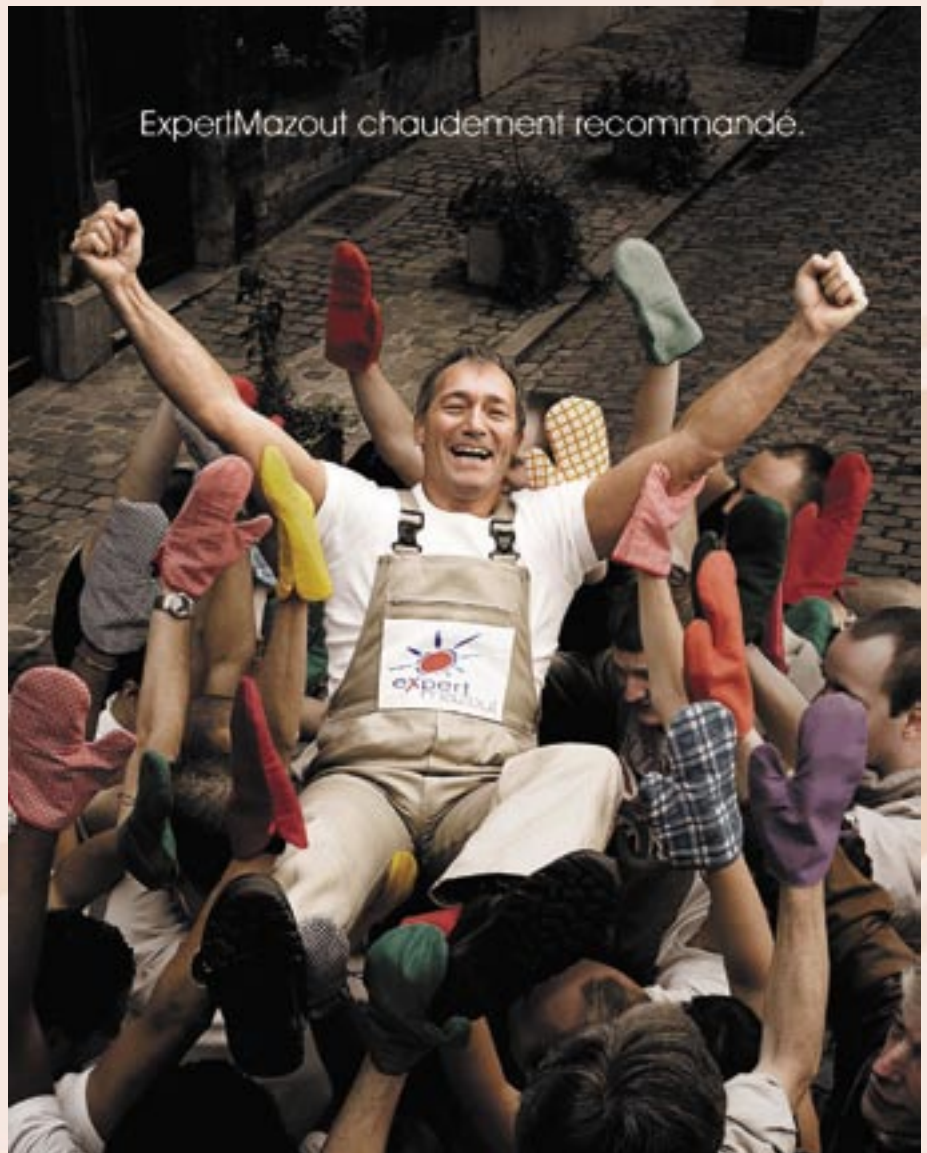
Le consommateur est à la recherche d'un technicien compétent et de confiance qui peut prendre en charge son système de chauffage. Le technicien, quant à lui, est demandeur d'un support du secteur du mazout. Répondant à l'un comme à l'autre, le label ExpertMazout est un concept sérieux, simple et gratuit !

A quel type de service le consommateur s'attend-il lorsqu'il fait appel à un technicien chauffage ? En tout premier lieu, à une installation, à un dépannage ou à un entretien effectué par un professionnel. Un technicien qui suit l'évolution des technologies du chauffage et de la législation. Autrement dit à un ExpertMazout.

Informmazout désire promouvoir tous les techniciens chauffage compétents et professionnels et propose à ceux qui le souhaitent d'adhérer au nouveau label ExpertMazout qui sera lancé en 2006. Ainsi, le consommateur pourra compter sur une prestation de qualité et bénéficier des compétences d'un ExpertMazout en faisant appel à un technicien disposant d'un nouveau label !

Un label appuyé par une communication forte et soutenue

Informmazout se charge de faire la promotion des ExpertMazout auprès des consommateurs et des professionnels. Des moyens importants seront mis en place dès 2006 : spots radio, annonces magazine, les foires de la construction et surtout le 'service center' avec son site internet consulté par plus de 170.000 visiteurs par an, les brochures et les appels téléphoniques des consommateurs en quête d'information et de conseils. Des moyens de communication seront également mis à disposition des experts mazout afin d'augmenter leur visibilité auprès du consommateur : autocollants pour le point de vente et les camionnettes, dépliants pour le consommateur avec concours, utilisation du label sur les



factures et la carte de légitimation pour les techniciens.

Mettre en relation les consommateurs avec les professionnels du 'travail bien fait' est l'objectif principal du concept. Il ne sera pas 'dopé' par des primes et la gestion administrative sera réduite au minimum mais le concept sera animé pour les installateurs par un événement annuel exclusif, des cadeaux et des actions promotionnelles. Récompenser la qualité, développer le 'business', bénéficier de l'appui du secteur de manière concrète par une communication large sont les maîtres mots.

Comment devenir ExpertMazout ?

Deux spécialisations sont possibles : ExpertMazout 'réservoir' et ExpertMazout 'chaudière-

brûleur'. Comment le devient-on ?

Le principe d'adhésion est double. D'abord c'est l'entreprise - la société ou l'indépendant - qui fait une demande d'adhésion au concept. Elle doit répondre à un certain nombre de conditions administratives : posséder un numéro d'établissement, entre autres, mais aussi s'engager à placer uniquement des installations Optimaz et Optitank (le nouveau label en développement pour les réservoirs à mazout) ainsi qu'à fournir des offres de prix détaillées aux clients et une information objective sur le chauffage au mazout. Ensuite, faire preuve que l'on dispose de techniciens répondant aux critères ExpertMazout. Cela passe notamment par le suivi des formations prévues par la loi dans un centre de formation agréé ExpertMazout ou, à défaut, par la démonstration d'une expérience dans le

domaine qui sera contrôlée sur le terrain par un organisme indépendant.

Des centres de formation agréés. Le label ExpertMazout ne demande pas de formations supplémentaires mais sera sélectif concernant la qualité des formations légales suivies. Aujourd'hui Cedicol est agréé comme centre de formation ExpertMazout et des discussions sont en cours avec d'autres centres associés à l'IFAPME (Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et des PME), l'EPME (Bruxelles) et les centres de formations SYNTRA (centres régionaux flamands pour la formation des classes moyennes). D'autres centres pourront suivre. Le technicien qui n'a pas suivi de formation de base ou de recyclage dans un centre agréé peut se 'rattraper' en prouvant son savoir faire en soumettant 5 projets ou travaux réalisés à une Commission d'agrération. Les candidats ExpertMazout devront également faire preuve d'une certaine expérience: 5 ans pour les ExpertMazout chaudière-brûleur, 2 ans pour les ExpertMazout réservoir.

Une ambition de formation de qualité

Des critères précis de qualité ont été stipulés pour les formations dans les centres agréés. Chaque session sera donnée par minimum deux professeurs avec un syllabus agréé par une Commission formation. Quant aux salles de formation – pourvues des dernières technologies – , pas plus de 2 techniciens par ensemble chaudière-brûleur, c'est la règle ! *Nous avons l'ambition d'atteindre un niveau d'excellence, expliquent les concepteurs du label chez Informazout. Nous souhaitons que*

Quand devenir ExpertMazout ?

Dans les semaines qui viennent, les sociétés actives dans le domaine du chauffage et des réservoirs recevront une invitation pour participer à un événement avec une réunion d'information concernant le concept. Dès ce moment, les inscriptions seront possibles. Informazout fournira tous les détails des formalités à remplir et soumettra les dossiers introduits à la Commission d'agrération. Début 2006 le concept sera communiqué au grand public.



☒ Deux spécialisations sont possibles : ExpertMazout 'réservoir' et ExpertMazout 'chaudière-brûleur'.



la qualité répond à une série de standards bien déterminés.

Le travail bien fait attesté par un contrôle autonome

L'adhésion au label implique pour le technicien ExpertMazout que la qualité de son travail soit vérifiée. Ce qui sera le cas ! Ce contrôle se fera au moins une fois par an, question d'asseoir la crédibilité du système et d'apporter une plus-value au label. Sur l'initiative des gestionnaires du label, le contrôle pourra être réalisé sur l'installation dudit client par un organisme autonome (Vinçotte,...) et sur base d'un cahier des charges détaillé et de critères objectifs connus du technicien. L'ExpertMazout pourra assister à ce contrôle, sans toutefois y être obligé. L'organisme de contrôle n'émet pas de jugement ; il remet les résultats de ses analyses à une Commission d'agrération (voir infra). En cas de désaccord, le technicien peut s'adresser à la Commission d'appel qui traitera ses remarques. Tous les frais sont à charge d'Informazout.

« Allez voir ailleurs, ce n'est pas mon problème... »

...Voici ce que, grâce à l'apparition du nouveau label ExpertMazout, le consommateur ne devrait plus jamais entendre. En effet, l'ExpertMazout s'engage à tenir à disposition du consommateur un réseau de techniciens pouvant l'aider à résoudre une question ne relevant pas de sa spécialité. Très concrètement, si l'ExpertMazout chaudière-brûleur constate un problème au niveau du réservoir, il veillera à ce que cette question soit examinée par un de ses collègues compétents, à l'instar d'un ExpertMazout réservoir ou vice-versa. C'est une question de service envers le client.

Informazout et trois commissions gèrent le label

Le label ExpertMazout est géré par Informazout et 3 commissions : une Commission d'agrération, une Commission d'appel (statue sur les agrégations refusées ou les exclusions) et une Commission formation (agrément et contrôle qualité des centres de formation ExpertMazout). Siègent, à divers degrés de ces commissions, des représentants du secteur des chaudières-brûleurs, du secteur des réservoirs, des centres de formation, des associations professionnelles (UBIC, Bouwunie) et de Cedicol.

Egalement chaudement recommandé, une visite sur

www.informazout.be/ExpertMazout

Résumé des avantages !

Pour le client :

- une sélection aisée d'un technicien de qualité
- confiance accrue envers la firme et ses techniciens

Pour la société et ses techniciens:

- pas de frais supplémentaires de formation
- pas de frais pour les contrôles
- pas de coûts de promotion (pris en charge par Informazout)
- davantage de clients
- promotion du concept 'ExpertMazout par Informazout et
 - son Service center (20.000 contacts/an)
 - www.informazout.be (167.000 contacts/an)
 - publicité dans la presse et les médias
 - foires

DEF : mariage du beau et du fonctionnel

C'est en 1935 que la société DEF a lancé le premier radiateur en acier fabriqué en Belgique. 70 ans plus tard, DEF offre une gamme riche et variée (chaudières au mazout, radiateurs, ...) et met l'accent sur l'innovation. Le radiateur devient un élément dont la fonctionnalité s'enrichit. De nouveaux concepts de forme sont développés, comme le radiateur sèche-serviettes, miroir pour la salle de bains, panneau décoratif en pierre naturelle ou en acier inoxydable. La grande nouveauté de l'année est tout simplement une première mondiale : un radiateur à panneaux verticaux avec vanne intégrée ! Un modèle déposé par DEF.

DEF • Tél : +32 (0)4 239 98 98 • www.def.be



Vassart résoud les problèmes de condensation

Pour lutter contre les problèmes de condensation en chauffant des halls de tennis, la société Vassart a conçu un système basé sur un ensemble de clapets motorisés modulants commandés par des hygrostats permettant un mélange air extérieur/air de recyclage selon le degré d'humidité relative à l'intérieur de la structure, avec régulation thermostatique classique commandant un brûleur, éventuellement à deux allures. Une version spéciale a également été développée pour les structures 'gonflables' nécessitant un air extérieur continu. Les générateurs sont exécutés en version 'outdoor' étanche aux intempéries avec deux couches de finition en époxy et cuites au four, pour une meilleure durabilité de la jaquette extérieure.



Vassart & Co • Tél : +32 (0)2 332 21 30

Ubbink : raccordement universel



La sortie de toit Rolux Fuel permet de raccorder toutes les chaudières, quels que soient la configuration et le diamètre (80-80, 80-125, 100-150). L'évacuation murale permet de nombreuses possibilités et la sortie de toit verticale, discrète, peut être installée sur tous les toits. Concernant la rénovation de chaudière, Ubbink propose également le Renolux Fuel. Il s'agit d'un système évacuant les fumées via une cheminée existante et faisant entrer l'air dans le conduit existant grâce à la construction spéciale du champignon.

Ubbink • Tél : +32 (0)9 237 11 00 • www.ubbink.be

SDT : le contrôle d'étanchéité par ultrasons devient tangible

La société SDT International commercialise un nouveau détecteur/collecteur de données pour le contrôle d'étanchéité des citernes par ultrasons, le SDT 170 MTT. Cet appareil mémorise toutes les mesures relevées et les données indispensables en vue de l'édition d'un rapport pour le client et de l'archivage des preuves du test. Les nouveaux avantages de cet appareil sont nombreux : encodage de données alphanumériques et de la durée du test, horodatage et présentation automatique des séquences, enregistrement automatique d'une mesure par seconde pendant le temps sélectionné et avec indication du capteur, transfert sur pc et utilisation des données téléchargées en fichier Word, Excel, NotePad et visualisation en graphiques via PDF (logiciel fourni). Signalons aussi que ce détecteur est compatible avec les autres éléments du kit SDT 150 TankTEST.



SDT International • Tél : +32 (0)2 332 32 25 • www.sdt.be

Elco Belgium sa : nouvelle génération de brûleurs



Voulant proposer une technologie assurant confort et qualité, Elco Belgium sa collabore étroitement avec les spécialistes du chauffage pour développer des solutions individuelles sur mesure et offrir un service de qualité. Sa gamme de brûleurs de conception compacte, conforme à la nouvelle législation NOx, assure une combustion de haute qualité, réduisant de manière significative les émissions nocives.

Une nouvelle génération de brûleurs sur mesure jusqu'à 11.200 kW est disponible. Ces brûleurs spécialement conçus pour la production d'eau chaude ou les générateurs à vapeur peuvent être commandés mécaniquement ou électroniquement.

Elco Belgium sa
Tél : +32 (0) 481 50 35
www.elco.net

LA QUESTION DE L'INSTALLATEUR

Quels sont les éléments clés pour dépanner efficacement une installation?



Wilfried De Greef
Training Manager
Cedicol

Une installation entretenue régulièrement devrait pouvoir fonctionner une année sans le moindre problème. Malheureusement, la technique et l'homme ne sont pas infaillibles et une panne n'est jamais à exclure. Quatre éléments clés sont à prendre en compte lors du dépannage d'une installation : la fiche à 7 pôles

(ou fiche européenne, ou fiche Wieland), le cycle du brûleur, les manomètres et la puissance. Nous traiterons ici de l'importance de la puissance calorifique et des manomètres. La fiche à 7 pôles et le cycle du brûleur seront abordés dans notre prochain numéro.

Vérifier la plage de puissance du brûleur, est-ce suffisant ?

La réponse est non ! Avant de vous lancer dans le dépannage, il est important de vérifier la compatibilité du brûleur et de la chaudière, c-à-d que le brûleur soit adapté à la chaudière, surtout si vous n'avez pas placé l'installation. Dans ce cadre, deux paramètres sont essentiels : la puissance utile de la chaudière, naturellement, mais également la résistance du foyer de la chaudière (information disponible dans la notice technique de la chaudière). Un brûleur sur-dimensionné ou sous-dimensionné, ou ne pouvant vaincre la pression au foyer, est impossible à régler, avec toutes les conséquences que l'on connaît.

Manomètres : éléments indispensables

Les manomètres sont l'un des principaux instruments de mesure des techniciens, tant pour les entretiens que pour les dépannages. Le manomètre et le vacuomètre permettent de déterminer la puissance du brûleur ainsi que l'état de l'arrivée du mazout. Le vacuomètre se place dans la partie 'aspiration' de la pompe, tandis que le manomètre se situe dans la partie 'pression'.

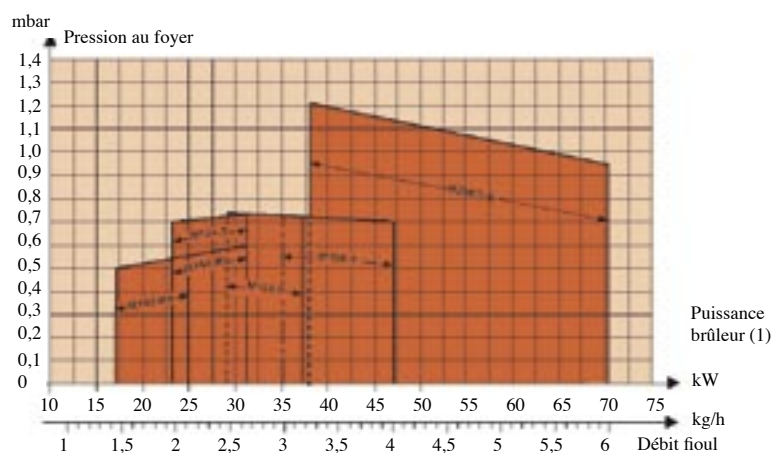
La valeur normale d'un vacuomètre pendant le fonctionnement de l'installation se situe environ entre $-0,1$ et $-0,4$ bar (réservoir enterré ou aérien, niveau de mazout dans le réservoir,...). Si la conduite d'arrivée a une

résistance trop importante ou est bouchée, la dépression indiquée sur le vacuomètre sera supérieure à $-0,4$ bar. Selon le type de pompe, la pression peut augmenter jusqu'à -1 bar. Dans ce cas, la pompe à mazout fera également du bruit. Par contre, si la valeur du vacuomètre n'augmente pratiquement pas, vous pouvez conclure à un manque d'étanchéité dans la canalisation d'aspiration (aspiration d'air). Si l'instrument de mesure indique 0, la pompe ou l'accouplement peuvent être défectueux, ou le réservoir est tout simplement vide.

Le manomètre, quant à lui, vous informe de la puissance délivrée par le brûleur. Contrairement aux idées reçues, la pression de la pompe ne doit pas absolument se situer entre 10 et 12 bar. Il est vrai que la plupart des brûleurs sont

pré-réglés en usine à une telle pression. Selon la puissance calorifique nécessaire, la pression de la pompe doit être déterminée en fonction du gicleur utilisé. Opter pour des pressions élevées entraîne une très fine pulvérisation (petites gouttelettes). On obtient de la sorte un très bon mélange combustible-oxygène et par conséquent des faibles valeurs de CO. Par contre, la flamme risque de décrocher et des nuisances sonores ne sont pas à exclure (sur certains types de brûleur).

Quid en cas de problème au niveau de la conduite de retour ? Il est impossible de le constater, ni par le vacuomètre, ni par le manomètre. Utilisez le montage monotube (directement au niveau de la pompe ou via un désaérateur) pour éviter tout risque sur ce plan.



Exemple d'une courbe de puissance d'un brûleur en fonction de la pression au foyer.
Source : De Dietrich

Dans chaque numéro, Cedicol répondra à une question d'un installateur.

Si vous aussi vous avez une question à poser, n'hésitez pas à l'envoyer à : info@cedicol.be



Formations Cedicol



« Un bon musicien parfait sa technique en permanence »

Formations du 4^{ème} trimestre 2005

Technicien brûleur Durée : 8 jours soit 64 heures Droits d'inscription avec syllabus : € 595 Sessions : 07, 08, 09, 14, 15, 16, 21 et 22 novembre 28, 29, 30 novembre et 05, 06, 07, 12 et 13 décembre	Renouvellement Technicien brûleur Durée : 1 journée soit 8 heures Droits d'inscription : - avec syllabus : € 223 - sans syllabus : € 112 Sessions : 29 sept., 08 oct., 25 oct., 23 nov., 02 déc., 14 déc.,
Technicien réservoir Durée : 2 jours, soit 20 heures : Droits d'inscription avec nouveau syllabus : € 347 Session : 19, 20, 24 octobre	Renouvellement Technicien réservoir Durée : une demi-journée Droits d'inscription : - avec nouveau syllabus : € 124 - sans syllabus : € 75 Session : 17 novembre

Inscrivez-vous sans tarder via
www.cedicol.be. **Plus d'info ?**
Contactez Cedicol
 au 02/558.52.20

Formations Cedicol 2006 : voilà déjà le calendrier !



Les techniciens trouveront en annexe le programme des formations Cedicol pour l'année 2006. En plus d'une description sommaire des cours, le programme comprend le calendrier détaillé des formations.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.cedicol.be ou contactez Cedicol au 02/558.52.20.

Agenda

Informazout sera présent aux foires suivantes :

- **Bis- Bouw- & Immosalon** du 8 au 16 octobre 2005, au Flanders Expo à Gand (hall 2, stand 291).
- **Salon Habitat** du 19 novembre au 27 novembre 2005, aux Halles des foires de Liège (hall 1, stand 1721).

Actualisation du cahier des charges pour les architectes et bureaux d'études

'Le cahier des charges pour le chauffage au mazout' est le document le plus téléchargé du site internet d'Informazout ! Le saviez-vous ? Dans un souci de transmettre une information complète et correcte, ce document a été réactualisé. Il est disponible depuis septembre dans la section du site réservée aux 'professionnels de la construction'.

Dans cette réactualisation, une attention particulière a été accordée aux points suivants :

- intégration des nouvelles normes telles que la NBN B61-002, la NBN EN 14336, etc. ;
- installation des chaudières à ventouse au mazout et de leurs débouchés de cheminées ;
- installation des chaudières à condensation au mazout ;
- combinaison de l'énergie solaire et du chauffage central au mazout pour la production d'eau chaude sanitaire ;
- stockage du mazout.



COLOPHON

Vos coordonnées personnelles sont reprises dans les dossiers d'Informazout-Cedicol, elles sont utilisées pour les communications entre nos organisations et leurs membres. Conformément à la loi du 8 décembre 1992, vous pouvez consulter les données et, le cas échéant, les faire corriger en vous adressant à l'adresse ci-dessous. Pour plus d'informations : 02/558 52 20. Les articles de *Chauffage Info* peuvent être repris sans autorisation préalable pour autant que leur source soit citée.

Réalisation : Decom SA, Noordkustlaan 18, 1702 Groot-Bijgaarden • Editeur responsable : Ward Herteleer, c/o Informazout, rue de la Rosée, 12, 1070 Bruxelles. Tél. (32) 02-558-52-20. Fax. (32) 02-523-97-88
 Internet : <http://www.informazout.be>, E-mail : info@informazout.be